

Les BONGE - Artois

N° d'Aboville	Personne	Date de naissance	Lieu de naissance	Conjoints	Date de l'union	Lieu de l'union	Date de décès	Lieu de décès
	♂ Nicolas BONGE			♀ Marie COURTIN				
Génération 1								
1.	♂ Michel BONGE	vers 1653		♀ Marie CAROULLE			27/04/1686	Cléty
Génération 2								
1.1.	♂ Nicolas BONGE	vers 1682	Cléty	♀ Jeanne Françoise CAINNE	03/02/1728	Campagne-lès-Wardrecques	10/11/1742	Ecques
Génération 3								
1.1.1.	♂ Dominique Joseph BONGE	27/05/1738	Ecques	♀ Marie Françoise JUDAS	30/10/1765	Ecques	10/06/1818	Ecques
Génération 4								
1.1.1.1.	♂ Pierre Joseph BONGE	06/12/1766	Ecques	♀ Marie Caroline HERMAND	12/11/1793	Thérouanne	02/11/1843	Ecques
Génération 5								
1.1.1.1.1.	♀ Marie Angélique BONGE	29/12/1808	Ecques	♂ Charles Louis Joseph HANON	02/05/1832	Ecques	03/10/1889	Campagne-lès-Wardrecques

(Tableau issu de ma base Geneanet chvx)

Validité des données :

Génération 0 : hypothèse basée sur des actes du Gros et les BMS de Cléty
Génération 1 à 6 : données issues des NMD-BMS

Origine du patronyme

Pas d'occurrence dans les centièmes de 1569. Le nom pourrait être celui d'un soldat étranger à la région. Il pourrait aussi provenir d'une modification: il y a, en effet, deux actes où le nom du mari de Marie COURTIN est écrit BOUCHE - Vente 1661-2 - ou BOUS - Reconnaissance 1661-138.

Dans le répertoire des noms de famille du Pas-de-Calais de 1820, pour le nom BONGE, il y a 30 occurrences. Les communes où il y a plus d'un BONGE sont :

- Aire, 2
- Delettes, 7
- **Ecques, 12**
- Roquetoire, 10
- Tatinghem, 2

Hypothèse sur la filiation de Michel BONGE

Dans une reconnaissance du Gros des Notaires de Saint-Omer (1683-54), sont cités Pierre, Nicolas et Catherine BONGE, enfants de Nicolas et de Marie COURTIN, couple ayant reconnu le 16/7/1661 une rente créée en 1629 par les parents de Marie COURTIN. Or, Marie CAROULLE, avait pour beau-père Michel COURTIN, le mari de sa mère, Liévine PLATEAU, veuve de Laurent CAROULLE (Cm 1676-19). Ce Michel était frère de Marie COURTIN, femme de Nicolas BONGE (Vente 1661-2)

Un enfant de Michel BONGE et de Marie CAROULLE a pour marraine Catherine BONGE, du village de Reclinghem (Catherine – BMS de Cléty - 17/10/1683)

Il apparaît donc quelques liens entre les BONGE et les COURTIN, d'où l'hypothèse que Michel BONGE serait fils de Nicolas et de Marie COURTIN et qu'il aurait épousé la belle-fille de son oncle Michel COURTIN. Toutefois, il n'est pas cité dans la reconnaissance 1683-54.

Actes**Mariages**

Ecques, le 2/5/1832, 8 heures du matin, publiquement, en la maison commune, par devant nous Sébastien Joseph BAILLY, maire, officier de l'état-civil de la commune d'Ecques, arrondissement communal de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, sont comparu le sieur Charles Louis Joseph HANON, âgé de 33 ans et environ 6 mois, majeur, profession de cultivateur, domicilié en la commune de Campagne-lez-Wardrecques où il est né fils légitime de feu Charles Antoine HANON et d'encore vivante Marie Alexandrine DUCAMPS, ... repris sur l'acte de décès de son dit feu mari et sur l'acte de naissance de son dit fils, elle porte le nom de Marie Anne, elle a déclaré que c'est par erreur qu'elle a été porté sur l'acte de naissance du dit Charles Louis Joseph HANON, son dit fils sous les prénoms de Marie Anne, laquelle est ici présente et consentante, d'une part, et entre Demoiselle Marie Angélique BONGE, âgée de 23 ans 4 mois, profession de cultivatrice, domiciliée en cette commune d'Ecques, majeure, fille légitime de Pierre Joseph BONGE, cultivateur audit Ecques, et de Marie Caroline HERMAND, laquelle est munie du consentement de ses dits père et mère par acte passé devant Pr POTTEVIN, notaire à St-Omer, le 28 dûment signé ce jour en présence du sieur Pierre Joseph HANON, âgé de 36 ans, profession de bourrelier, domicilié en la commune de Racquinghem, ainsi du futur époux, Pierre Silvain Joseph PATIN, âgé de 28 ans, profession d'instituteur, domicilié en la commune d'Ecques, ami des époux, de Rémi Joseph BONGE, âgé de 27 ans, cultivateur, domicilié dans cette commune, frère de la future épouse, et du sieur Jean Baptiste BERTON, âgé de 45 ans, profession de cultivateur, domicilié dans cette commune d'Ecques, ami des futurs époux, lesquels nous ont requis de les unir par le mariage, vu l'acte de naissance du futur époux dressé à Campagne-lez-Wardrecque le 14 fructidor an VI de la République française portant qu'il est né du mariage légitime de feu Charles Antoine HANON et d'encore vivante Marie Alexandrine DUCAMPS, acte de naissance de la future épouse dressé à Ecques le 29/12/1808, portant qu'elle est née à Ecques le 29/12/1808, l'acte de décès du père du futur époux portant qu'il est décédé à Campagne-lez-Wardrecque le 4/2/1830 en son vivant époux

Les BONGE - Artois

de Marie Alexandrine HANON¹, vu enfin les actes des publications affichées de mariage faites dans cette commune les dimanches 22 et 29 avril dernier, et dans les communes de Campagne-lez-Wardrecque les mêmes jours, à midi, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de l'acte de publication de mariage dressé par Monsieur le maire de Campagne-lez-Wardrecques, ci-joint et attendu qu'il n'y a pas d'opposition au mariage, ainsi qu'il est attesté par nous et par le certificat de Monsieur le maire de Campagne-lez-Wardrecques, nous avons fait droit à la réquisition des parties, en conséquence, après leur avoir donné lecture de toutes les pièces dessus mentionnées relatives à leur état et aux formalités du mariage, lesquelles pièces ici produites et paraphées par nous et les produisants, demeureront annexées à l'acte de mariage ensemble, du chapitre 6 du mariage titre de code civil sur les droits et les devoirs respectifs des Epoux, nous avons reçu de chacun d'eux, l'un après l'autre, et nous avons prononcé de la Loi que **le sieur Charles Louis Joseph HANON et la demoiselle Marie Angélique BONGE** sont unis par le mariage et de suite nous avons dressé le présent acte de mariage, lecture faite, l'époux et l'épouse, et tous les témoins ont signé à l'exception de Marie Alexandrine, mère de l'époux, qu'elle a déclaré de ne savoir signer.

Thérouanne, le 22 Brumaire 1793 an II, A 10 heures du matin, par devant moi, Célestin Joseph ROYEZ, membre du conseil général de la commune, élu le 18 décembre dernier pour rédiger les actes destinés à constater la naissance, le mariage et le décès des citoyens, sont comparus dans la maison commune pour contracter mariage, d'une part, Pierre Joseph BONGE, cultivateur, âgé d'environ 27 ans, domicilié dans la municipalité d'Ecques, Département du Pas-de-Calais, fils de Dominique Joseph, cultivateur, et de feu Marie Françoise JUDAS, son épouse, tous deux domiciliés à Ecques, d'autre part, Caroline Joseph HERMAND, âgée de 22 ans environ, fille de Jacques François HERMAND, cirier, domicilié dans la municipalité de Thérouanne, Département du Pas-de-Calais, et de Marie Bauduine DELVARRE, lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de Jacques François HERMAND, cirier, âgé de 59 ans, domicilié à Thérouanne, Département du Pas-de-Calais, père à la contractante, d'Antoine Joseph PARIS, cultivateur, âgé de 37 ans environ, ami au contractant, de Marie Reine Joseph GOURNAIL, jeune fille, âgée de 25 ans, domiciliée à Thérouanne, amie à la contractante, et de Pierre Marie ROYEZ, cultivateur, âgé de 54 ans, domicilié à Thérouanne, ami du contractant, moi, Célestin Joseph ROYEZ, après avoir fait lecture, en présence des parties et desdits témoins, 1° de l'acte de naissance de Pierre Joseph BONGE, en date du 6/12/1766, qui constate qu'il est né à Ecques, Département du Pas-de-Calais, du mariage légitime entre Dominique Joseph BONGE et Marie Françoise JUDAS, ci-dessus dénommés, 2° de l'acte de naissance de Caroline Joseph HERMAND, en date du 14 décembre portant que la dite Caroline Joseph HERMAND est née l'an 1771 du mariage légitime entre Jacques François HERMAND et Marie Bauduine DELVARRE, 3° de l'acte de publication entre les futurs conjoints dressé par moi, Célestin Joseph ROYEZ, le 3^{ème} jour de la seconde décade du second mois² et affiché le même jour à la porte de la maison commune d'Ecques et de Thérouanne, après aussi que Pierre Joseph BONGE et Caroline Joseph HERMAND ont eu déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux, j'ai prononcé au nom de la loi, que Pierre Joseph BONGE et Caroline Joseph HERMAND sont unis en mariage et j'ai rédigé le présent acte que les parties et témoins ont signé avec moi. Fait en la maison commune de Thérouanne

Ecques, le 30/10/1765, la publication des bans aiant été faite aux prônes de la messe paroissiale par 3 dimanches consécutifs selon les décrets du saint concile de Trente, et ne s'y étant rencontré aucun empêchement, soit canonique, soit civil, je soussigné pbre curé d'Ecques, ai donnée la bénédiction nuptiale et conjoints en mariage Dominique Joseph BONGE, fils des défunts Nicolas, en son vivant laboureur, demeurant en cette paroisse, et Jeanne Françoise CAINNE, et Marie Françoise JUDAS, fille de Pierre Joseph, laboureur, demeurant en cette paroisse, et de feu Jeanne Isbergue GODART ? auquel mariage, ont assistés comme témoins de la part de l'époux Louis Joseph BONGE, son frère, et Augustin Joseph LEDOUX, son beau-frère, tous deux journaliers, demeurant en cette paroisse, et de la part de l'épouse, Pierre Joseph JUDAS, son père, et Jacques Joseph JUDAS, son frère, qui ont signé ce présent acte de leurs seings ordinaires à l'exception de l'époux et de Jacques Joseph JUDAS, frère de l'épouse, qui aiant déclarés de ne savoir écrire de ce interpellé par moy soussigné, ont mis leurs marques ordinaires.

Wardrecques, le 3/2/1728³, après la publication d'un ban dans les formes ordinaires, dispense obtenue des deux autres, ne s'estant trouvée aucun empêchement, ni civil, ni canonique, vécut le mutuel consentement, conjoint en mariage Nicolas BONGE âgée de 44 ans, veuf de Pétronille BRIME, et Jeanne Françoise CAINE, fille d'Antoine CAINE et de Marie Charlotte TAILLIEUR, âgée de 32 ans, de cette paroisse, en présence des témoins savoir Pierre Joseph CAINE, Pierre François CAINE, Jean Charles CAIN, lesquelles ont l'acte an et jour dessus (signé).

Ecques, le 9/8/1712, après la publication de 3 bans, faite par trois dimance consécutifs tant dans cette paroisse que celle de Cléty comme il nous est aparu par le tesmoignage du sieur curé de Cléty, moy soussigné prestre et ... dudit village d'Ecque, ayant observé les ordonnances du concile de Trente et des status sinodaux de ce diocèse aye solemnisé le mariage de Nicolas BONGE suffisamment âgée natif de la paroisse de Cléty⁴, fils de Michel BONG, son père, et de Marie CAROULLE, sa mère, et de Marie Marguerite PERDU, fille de Laurent PERDU, son père, en son vivant bally d'Ecq, et Liévinne BOILETTE, sa merre encore vivante du consentement d'icelle d'autre part. Le tout en présence Pierre BEAUVOIS maitre tailleur et de Louis BORNE, manouvrier, de la paroisse de Vestecque, qui ont tous signé avec moy le jour et année dessus.

Décès

Campagne-lez-Wardrecques, le 13/2/1880, à 10 heures du matin, en la mairie et par devant nous LEFEBVRE Omer, maire et officier de l'état-civil de la commune de Campagne-lez-Wardrecques, canton sud de l'arrondissement de Saint-Omer, Pas-de-Calais, ont comparu Ernest HANON, âgé de 31 ans, et Pierre HANON, âgé de 46 ans, tous deux cultivateurs, domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que **Charles Louis Joseph HANON**, âgé de 81 ans, cultivateur, né et domicilié en cette commune, marié à **Angélique BONGE**, âgée de 72 ans, aussi cultivatrice et domiciliée en cette commune, fils des feux Charles Antoine HANON et Alexandrine DUCAMP, est décédé en sa demeure, ce jour, à 4 heures du matin, ce dont nous nous sommes assurés, la dite déclaration faite par les sieurs HANON, ci-dessus dénommés, tous deux fils du défunt, et ont, les comparants, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été donné lecture.

Campagne-lez-Wardrecques, le 13/10/1889 à 10 heures du matin, en la mairie et par devant nous BAUSSART Charles, maire et officier de l'état-civil de la commune de Campagne-lez-Wardrecques, canton sud de l'arrondissement de Saint-Omer, Pas-de-Calais, ont comparu Pierre HANON, âgé de 54 ans, et Ernest HANON, âgé de 41 ans, tous deux cultivateurs, domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que **Marie Angélique BONGE**, âgée de 81 ans, cultivatrice, née à Ecques et domiciliée à Campagne-lez-Wardrecques, veuve de **Charles Louis HANON**, fille des feux Pierre Joseph BONGE et Marie Caroline HERMAND, est décédée en sa demeure, ce jour, à 4 heures du matin, ce dont nous nous sommes assurés, la dite déclaration faite par les sieurs HANON, ci-dessus dénommés, tous deux fils de la défunte, et ont, les comparants, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été donné lecture.

Ecques, le 17/2/1859, à 8 heures du matin, en la mairie et par devant nous Jean Baptiste BOUVART, maire et officier de l'état-civil de la commune d'Ecques, canton d'Aire, Arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, sont comparu Jacques BONGE, âgé de 72 ans, et Rémy BONGE, âgé de 58 ans,

¹ Et non DUCAMP !

² Il y a, dans cet acte, une incohérence sur les dates. Le mariage aurait eu lieu en fait en décembre et non le 12/11/1793 ou 22 Nrumaire An II.

³ Registres BMS alors communs à Wardrecques et Campagne-lez-Wardrecques, qui étaient réunis en une seule paroisse.

⁴ Acte de baptême non retrouvé dans les BMS de Cléty.

Les BONGE - Artois

tous deux cultivateurs et domiciliés à Ecques, lesquels nous ont déclaré que **Marie Caroline HERMANT**, âgée de 87 ans et 4 mois, rentière, domiciliée à Ecques, veuve de feu **Pierre Joseph BONGE**, fille des feux Jacques HERMANT et Marie Baudouine DELVART, est décédée en sa demeure, ce jour, à 5 heures du matin, ce dont nous nous sommes assurés, la dite déclaration faite par les sieurs Jacques BONGE et Rémy BONGE, ci-dessus dénommés, tous deux fils propres de la défunte, et ont, les comparants, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Ecques, le 3/11/1843, à 10 heures du matin, par devant nous Guillaume Joseph LARDEUR, maire officier de l'état-civil de la commune d'Ecques, canton d'Aire, Arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, ont comparu les sieurs Jacques Joseph BONGE, âgé de 43 ans, cultivateur, domicilié en cette commune, et Rémy Joseph BONGE, âgé de 39 ans, ménager domicilié en cette commune, lesquels nous ont déclaré que **Pierre Joseph BONGE**, âgé de 76 ans, cultivateur, domicilié en cette même commune, marié à **Marie Caroline HERMANT**, âgée de 72 ans cultivatrice, fils des feux Dominique Joseph BONGE et (blanc) JUDAS, est décédé en sa demeure le 2/11/1843, 11 heures du soir, la dite déclaration faite par le sieur Jacques Joseph BONGE et le sieur Rémy Joseph BONGE, fils de la défunte, ci-dessus dénommés, et ont, les comparants, signé avec nous le présent acte, après lecture.

Ecques, le 10/6/1818, 2 heures de l'après-midi, par devant nous Adrien César RINGARD, maire officier de l'état-civil de la commune d'Ecques, canton d'Aire, sous-préfecture de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, sont comparu le sieur Nicolas Joseph BONGE, cultivateur en cette commune, âgé de 58 ans, et le sieur Pierre BONGE, son cousin, aussi cultivateur audit Ecques, âgé de 50 ans, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hui, les 11 heures du matin, **Dominique Joseph BONGE**, père du second comparant, est décédé audit Ecques âgé de 79 ans, en son vivant époux en son vivant en secondes noces de Marie Juliette LEGRAND, né audit Ecques du mariage légitime des feux Nicolas BONGE et Jeanne Françoise CAGNE. Lesquels, après leur avoir fait lecture du présent acte, le dit Nicolas Joseph BONGE a signé avec nous, et ledit Pierre BONGE a déclaré de ne savoir écrire ni signer de ce interpellé.

Sépultures

Ecques, le 18/10/1770, est décédée en cette paroisse, administrée des sacrements de l'église, **Marie Françoise JUDAS**, âgée de 27 ans ou environ, femme **Dominique BONGE**, labour en cette paroisse, et le 19ème jour du mois et an que dessus, fut inhumée au cimetière de cette paroisse, avec les cérémonies accoutumées, auquel convoi et l'enterrement, ont assisté comme témoins le dit Dominique et Louis BONGE, son beau-frère, qui ont signé ce présent acte, le mari de sa marque, ce dernier ayant déclaré de ne savoir lire de cet interpellé.

Ecques, le 30/1/1759, est décédée en cette paroisse, y demeurant, âgée de 61 ans ou environ, **Jeanne Françoise CAINNE, veuve de Nicolas BONGE**, dont le corps fut inhumé le 1^{er} février en présence de Louis BONGE, son fils, et de Jean-Charles CAINNE, son frère, qui ont signé avec nous ce présent par apposition de nom de main propre, aiant déclaré savoir écrire de ce interpellé le jour, mois et an que dessus.

Ecques, le 30/11/1742, est décédé **Nicolas BONGE**, âgé de 60 ans environ, en son vivant laboureur en cette paroisse, époux en 3èmes noces de **Jeanne Françoise CAINNE**, dont le corps fut inhumé le 11 du dit mois dans le cimetière de cette église, en présence de Jacques Joseph BONGE, son fils et de Antoine ANSELLE, son frère utérain, de la paroisse de Cléty, qui interpellés s'ils savaient écrire, ont répondu le sçavoir et ont mis leurs noms à cette acte de leurs mains propres le jour, mois et an que dessus.

Cléty, le 15/7/1702, est décédée **Marie CAROULLE**, administrée des sacrements, dont le corps est inhumé dans cet cimetière – Signatures et paraphes d'Antoine ANSELLE et d'Antoinette ALLOY.

Cléty, le 27/4/1686, est décédé **Michel BONGE**, âgé de 33 ans, muni de tous les sacrements de notre mère sainte église, le corps du quel a été inhumé en la cimetière de Cléty le ...

Naissance

Ecques, le 29/12/1808, 9 heures du matin, par devant nous Paul WARLENCOURT, maire et officier de l'état-civil de la commune d'Ecques, canton d'Aire, sous-préfecture de Saint-Omer, Département du Pas-de-Calais, ont comparu le sieur Pierre Joseph **BONGE**, cultivateur, domicilié dans cette dite commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe féminin, née aujourd'hui 5 heures du matin, de lui déclarant et de Marie Caroline HERMANT, sa femme, auquel enfant il a donné le prénom de **Marie Angélique**. Les dites déclaration et présentation faites en présence du sieur Antoine GROUX, son voisin, âgé de 60 ans, et de Laurent BEAUVOIS, aussi son voisin, âgé de 56 ans, tous les deux cultivateurs, lesquels, après lecture faite du présent acte, l'ont signé à l'exception de GROUX et de BONGE, qui ont déclaré de ne savoir écrire, ni signer de ce interpellé.

Baptêmes

Ecques, le 6/12/1766, fut baptisé par moy soussigné **Pierre Joseph BONGE**, fils légitime de Dominique Joseph, journalier en cette paroisse, et Marie Françoise JUDA, sa femme, né ce jour du mois et an que dessus, le parain fut Pierre Joseph JUDA, père grand de l'enfant, et la maraine fut Marie Jeanne Joseph JOVENIN, fille d'Adrien, journalier de cette paroisse, et de Marie Bernadine BERTON, qui ont signés ce présent avec moi soussigné.

Ecques, le 27/5/1738, a été baptisé par moy soussigné, curé d'Ecques, **Dominique Joseph BONGE**, fils légitime de Nicolas BONGE, laboureur, et d'Anne Françoise CAINNE, sa femme, né le jour et an que dessus, le parain a été Dominique Joseph MAY et la maraine Marie Marguerite FERMINTIN, tous deux libres de cette paroisse, qui interpellés s'ils savaient écrire, le parain a répondu ne le sçavoir et la maraine le sçavoir ont signé le jour et an que dessus.

Actes notariés (Gros de St-Omer)

Cm du 19/7/1687 (n° 76 – Relevé d'Yves LEMAIRE) : Julien ANSEL laboureur à Cléty et Antoine ANSEL(LE) son fils, jeune homme à marier, assisté de Jean ANSEL son frère ; Marie CAROUL(LE) veuve de Michiel BONGE, de Cléty, assistée de Liévinne PLATTEAU sa mère et d'Antoine ALHOY son beau-frère ; époux : terres à Cléty ; épouse : terres à Cléty, Audinthon.

Reconnaissance du /6/1683 (n° 54 – Relevé d'Yves LEMAIRE) : Pierre, Nicolas et Catherine BONGE, frères et sœur, enfants et hers de Marie COURTIN, à son trépas femme à Nicolas BONGE, qui fut fille et here de Liévin et Péronne DUBUISSON, demeurant le dit Pierre à Audinthon, Nicolas en cette ville et Catherine à Dennebroeucq ; lettres par devant le bailli de la Srie de la Rihotte le 23/2/1629 par les dits Liévin COURTIN et sa femme, au profit de feu Robert ROBINS ; reconnue le 30/6 du dit an, reconnaissance des dits Nicolas BONGE et sa femme, le 16/7/1661 (...)

Les BONGE - Artois

Cm du 7/11/1676 (n°19 – Relevé d'Yves LEMAIRE) : Julien ALHOY laboureur à Cléty, Marie (barré : PAYELLEVILLE) PARISIS sa femme et Antoine ALHOY fils à marier du dit Julien, et de défunte Louise BROUART (...) Michiel COURTIN laboureur à Avrout, Liévinne PLATEAU sa femme et Jenne CAROULLE fille à marier de défunt Laurent (...) (apport de l'épouse) : terres, manoir amazé de maison, granges et étables, jardins, prés à Cléty, Audinthun et Eulne, provenant de son dit père.

Transport-cession du 2/4/1667 (n°40 – Relevé d'Yves LEMAIRE) : Nicolas BONGE manouvrier à Riotte paroisse d'Embroueucq; pour payement au Sieur Phles JOIRES marchand à St Omer (...)

Vente du 16/7/1661 (n°2 – Relevé d'Yves LEMAIRE) : Nicolas BOUCHE labour demt à Risottre paroisse d'Ennebroeucq, et Marie COURTIN sa femme; à Michiel COURTIN, laboureur demt à Audinthun, frère à la dite Marie

Vente du 10 avril 1706 (n° 110) – Nicolas BONGE, d'Ecques, et Catherine BONGE, de Bourbourg, frère et sœur (terre à Cléty)

Reconnaissance du 11/1/1710 (n°29) : Nicolas BONGE, à marier, demeurant à Westecque (...)

Partage du 22/4/1711 - (biens de Marie CAROULLE et de Liévine PLATEAU, sa mère)

Transaction du 22 avril 1711 (n° 17)- (biens de Liévine PLATEAU)

Cm du 29/1/1728 (n°11) – Nicolas BONGE x Jenne Françoise CAINNE

Reconnaissance du 20/7/1775 (n° 41) – Jacques Joseph JUDAS, laboureur, demeurant au hameau de Camberny, et Dominique Joseph BONGE, demeurant à la Cauchy, paroisse d'Ecques, au nom de son fils Pierre Joseph qu'il a retenu du mariage avec feu Marie Françoise JUDAS.

Sources

- NMD de Campagne-les-Wardrecques et d'Ecques
- BMS d'Ecques, Campagne-les-Wardrecques, Cléty et Racquinghem
- Relevés du Gros de Saint-Omer par Yves LEMAIRE
- Gros de Saint-Omer
- Répertoire des noms de personnes artésiens en 1569 (Centre d'Etudes Généalogiques du Pays des 7 Vallées)
- Répertoire des noms de famille (Abbé R. BOYENVAL, P. BOUGARD et R. BERGER - réédition de l'AGP)